



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**

**11 Laurier St. / 11 rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau, Québec K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

CE DOCUMENT CONTIENT UNE EXIGENCE  
EN  
MATIÈRE DE SÉCURITÉ

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Consultant Services Division/Division des services  
d'experts-conseils  
L'Esplanade Laurier  
4th floor, East Tower  
140 O'Connor Street  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Services Conseiller Technique	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EJ078-200154/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20200154	<b>Date</b> 2019-10-07
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$FE-181-77692	
<b>File No. - N° de dossier</b> fe181.EJ078-200154	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-11-07</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Bergevin, Carl	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fe181
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (343) 549-0747 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> TPSGC Administration centrale/centre fiscal 875, ch Heron Ottawa, Ontario Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Solicitation No. – N° de l'invitation**  
EJ078-200154/A

**Amd. No. – N° de la modif.**  
005

**Buyer ID – Id de l'acheteur**  
FE181

**Client Ref. No. – N° de réf. du client**  
20200154

**File No. – N° du dossier**  
fe181-EJ078-200154

**Title of Project – Titre du projet**  
PROJET DE RÉHABILITATION DU 875,  
CHEMIN HERON – CONSEILLER  
TECHNIQUE

### **Modifications au document**

Les modifications suivantes apportées au document de la DDP prennent effet immédiatement. La présente modification fera partie intégrante des documents contractuels.

**Cette modification est émise pour modifier ce qui suit:**

#### **1. ANNEXE C – FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX**

##### **Ajout à l'annexe C:**

Les heures indiquées dans la colonne A sont fournies aux fins d'évaluation des soumissions et ne représentent aucune heure ou heures estimées associées au projet. Par souci de clarté, les heures dans la colonne A pour fins d'évaluation sont basées sur le niveau d'effort estimé pour les services requis **et** les services optionnels pour la durée totale du projet. Les taux de la colonne B seront contractuels et payés sur la base du nombre réel d'heures travaillées jusqu'à concurrence du montant maximal payable.

### **Demandes de Renseignements**

Les questions et réponses suivantes font suite à des demandes de renseignements reçues concernant la présente invitation à soumissionner. La présente modification fera partie intégrante des documents contractuels.

Numéro	Question	Réponse
8	<p>« Les proposants, leurs sous-experts-conseils et leurs sous-traitants, conseillers, consultants ou représentants doivent donc être au courant de la possibilité d'être empêchés de présenter une soumission ou d'être proposés comme sous-traitants ou sous-experts-conseils pour des contrats subséquents. De plus, tous leurs sous-experts-conseils et tous leurs sous-traitants, conseillers, experts-conseils, ou représentants devraient être au courant de la possibilité d'être jugés inadmissibles aux fins de la participation à des soumissions pour des services de conception et de construction futurs liés au projet susmentionné, y compris, <b>sans s'y limiter</b>, la soumission pour le futur projet de réhabilitation du 875, chemin Heron – projet du consortium PPP. »</p> <p>Est-ce que "sans s'y limiter" signifie que TPSGC pourrait empêcher tout consultant, sous-consultant, etc. de soumissionner pour tout marché futur de services de conception et de construction de TPSGC? Il est entendu que les</p>	<p>Le terme «sans s'y limiter» fait référence à des contrats imprévus ou à d'autres contrats directement liés au contrat du projet 875 Heron ou à une éventuelle transition d'un projet P3 à un autre type de projet. Notez que le texte le qualifie / le limite à « <b><u>des services de conception et de construction futurs liés au projet susmentionné... »</u></b>.</p>

**Solicitation No. – N° de l'invitation**

EJ078-200154/A

**Amd. No. – N° de la modif.**

005

**Buyer ID – Id de l'acheteur**

FE181

**Client Ref. No. – N° de réf. du client**

20200154

**File No. – N° du dossier**

fe181-EJ078-200154

**Title of Project – Titre du projet**PROJET DE RÉHABILITATION DU 875,  
CHEMIN HERON – CONSEILLER  
TECHNIQUE

	membres de l'équipe de conseil en PPP ne seraient pas éligibles pour les contrats futurs sur le même projet, mais "ne se limitent pas à", s'étend au-delà du projet.	
9	Lié à EPEP 3.2.2: Veuillez confirmer que vous voulez juste des informations pour l'architecte, un ingénieur civil, un ingénieur en mécanique, un ingénieur de la TI et un spécialiste de la conception durable ET que vous ne voulez pas d'information pour gestionnaire de projet principal, ingénieur en environnement principal, ingénieur de structures principal, architecte paysagiste principal, conseiller en approvisionnement en PPP ou spécialiste en gestion de l'entretien d'installations.	<p>Conformément à EPEP 3.2.2, le proposant devrait fournir des informations aux <b>entreprises</b> des six (6) sous-experts-conseils et spécialistes (comme indiqué dans EPEP 3.1.2 et à l'annexe A). Pour plus de clarté, l'intention du Canada est d'évaluer le mérite technique des <b>entreprises</b> à qui il est proposé de fournir les services de sous-experts-conseils et de spécialiste au sein de EPEP 3.2.2.</p> <p>Dans EPEP 3.2.3, le proposant devrait fournir les informations et les CV pour les six (6) membres du personnel clé (tels que définis dans EPEP 3.1.2 et l'annexe A), ainsi que pour les six (6) autres membres du personnel requis mentionnés dans EPEP 3.2.3.</p>
10	Lié à EPEP 3.2.2 et 3.2.3: Compte tenu de la nature du projet, serait-il approprié de soumettre des informations sur un architecte en conservation du patrimoine? Cela semble être un aspect vital du projet.	<p>En vertu de EPEP 3.2.2, seuls les sous-experts-conseils et spécialistes seront évalués.</p> <p>En vertu de EPEP 3.2.3, seuls le personnel clé et les autres membres du personnel requis répertoriés seront évalués.</p> <p>Le proposant devrait expliquer sa compréhension du projet et sa philosophie / approche / méthodologie de l'équipe dans EPEP 3.2.4 et EPEP 3.2.5, respectivement.</p>
11	Lié à EPEP 3.2.2: Étant donné que les coûts d'entretien d'un projet PPP sur le long terme sont principalement des coûts d'entretien, serait-il approprié d'avoir des informations sur le spécialiste en gestion de l'entretien d'installations?	Le proposant devrait fournir des informations sur le spécialiste de la gestion de l'entretien d'installations, comme la demande dans EPEP 3.2.3.
12	<p>Lié à EPEP 3.2.2: Certaines des expériences sur les types de projets (points a) à h)) semblent inappropriées pour la discipline des sous-experts-conseils.</p> <p>Par exemple:</p> <p>c) La gestion d'une équipe multidisciplinaire n'est pas quelque chose que tous les sous-experts-conseils font habituellement</p>	<p>On s'attend à ce que chaque <b>entreprise</b> de sous-experts-conseils et spécialise démontre leur expérience en fournissant des services similaires à ceux identifiés dans les services requis et les services facultatifs décrits dans la DP.</p> <p>On ne s'attend pas à ce que chaque <b>entreprise</b> de sous-experts-conseils et spécialise ait toute l'expérience identifiée dans EPEP 3.2.2 a) à h). La note technique EPEP 3.2.2 prend en compte</p>

**Solicitation No. – N° de l'invitation**

EJ078-200154/A

**Amd. No. – N° de la modif.**

005

**Buyer ID – Id de l'acheteur**

FE181

**Client Ref. No. – N° de réf. du client**

20200154

**File No. – N° du dossier**

fe181-EJ078-200154

**Title of Project – Titre du projet**PROJET DE RÉHABILITATION DU 875,  
CHEMIN HERON – CONSEILLER  
TECHNIQUE

	<p>d) les considérations de durabilité environnementale ont peu d'impact sur les services d'un ingénieur de la TI</p> <p>g) Les approbations BEEFP ont peu d'impact sur les services d'un ingénieur de la TI</p> <p>h) La coordination des approbations est rarement effectuée par des ingénieurs de la TI ou des spécialistes de la conception durable.</p> <p>Comment TPSGC évaluera-t-elle l'expérience en se basant à des critères non pertinents? Les critères pourraient-ils être mieux adaptés aux services spécifiques de chaque sous-expert conseil?</p>	collectivement toutes les <b>entreprises</b> de sous-experts-conseils et spécialise.
13	En ce qui concerne l'invitation N° EJ078-200154/A - Services Conseiller Technique, nous demanderions officiellement une prolongation de deux semaines de la date limite de soumission, compte tenu de la taille de l'équipe et de la complexité de l'effort de soumission requis.	Canada prolongera la date de clôture de cette DP jusqu'au 7 novembre 2019 à 14 h.
14	<p>3.2.1 Réalisation du proposant dans le cadre de projets pertinents – Les proposants sont invités de fournir trois projets d'au moins un an après le début de la construction, ainsi qu'un contrat de consortium PPP de plus de 250 millions de dollars.</p> <p>Étant donné notre compréhension du marché et le nombre d'entreprises qui pourraient répondre à ces exigences, SPAC pourrait-il prendre en considération:</p> <p>a. Modifier le calendrier pour inclure les projets qui ont atteint la clôture financière, car la majorité du rôle du conseiller technique est terminée avant la construction.</p> <p>b. Réduire la valeur du contrat du Consortium PPP à plus de 100 millions de dollars, comme le demande « 3.2.2 Réalisations des sous-experts-conseils clés du proposant dans le cadre de projets pertinents »</p>	<p>Aucune modification ne sera apportée aux exigences exprimées dans EPEP 3.2.1.</p> <p>Conformément à la section EPEP 3.2.1, les proposants devraient clairement indiquer en quoi ce projet est comparable / pertinent par rapport au projet demandé. Étant donné que le critère est notés (non obligatoires), si les projets proposés ne respectent pas la valeur minimale et l'avancement des services (un an après le début de la construction) tels qu'indiqués dans EPEP 3.2.1, ils seront tout de même pris en considération et évalués en conformité avec l'approche décrite dans EPEP 3.2.1.</p>

**Solicitation No. – N° de l'invitation**

EJ078-200154/A

**Amd. No. – N° de la modif.**

005

**Buyer ID – Id de l'acheteur**

FE181

**Client Ref. No. – N° de réf. du client**

20200154

**File No. – N° du dossier**

fe181-EJ078-200154

**Title of Project – Titre du projet**PROJET DE RÉHABILITATION DU 875,  
CHEMIN HERON – CONSEILLER  
TECHNIQUE

15	<p>3.2.3 Réalisations et rôle du personnel clé et des autres membres du personnel requis – La liste des membres du personnel clés et des autres membres du personnel requis dans cette section n'inclut pas le consultant en coûts. Cela signifie-t-il que le rôle de consultant en coûts ne sera pas évalué, mais qu'il faut quand même être démontré? Et ce critère s'appliquerait-il à d'autres rôles que le promoteur juge nécessaires pour les travaux, mais qui ne sont pas inclus dans la DP?</p>	<p>En vertu de EPEP 3.2.3, seuls le personnel clé et les autres membres du personnel requis répertoriés seront évalués.</p> <p>L'intention du Canada n'est pas d'évaluer le mérite technique de tous les sous-experts-conseils et spécialistes requis pour fournir les services décrits dans la présente demande de propositions; mais plutôt d'évaluer le mérite technique de seulement les sous-experts-conseils et spécialistes (identifiés dans EPEP 3.2.3)</p> <p>Se référer à EPEP 3.2.5 4) pour l'évaluation des rôles proposés envisagés par le proposant.</p>
16	<p>À ce jour, environ 30% du document de la DP de 412 pages a été retiré et remplacé. Ceci comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe C - 10 pages</li> <li>• Annexe D - 33 pages</li> <li>• Annexe E - 11 pages</li> <li>• Annexe F - 12 pages</li> <li>• Annexe G - 48 pages</li> </ul> <p>La plupart des modifications ne sont pas clairement identifiées, ce qui nécessite une comparaison attentif des documents originaux et révisés pour comprendre les modifications importantes qui ont justifié la modification. Est-ce que TPSGC va fournir une prolongation de la date de clôture?</p>	<p>Nous avons examiné votre question et souhaitons préciser que les annexes E, F et G modifiaient les documents anglais que pour des raisons de formatage, conformément à la modification 001.</p> <p>L'annexe C a été supprimée et remplacée avec une modification limitée au tableau A conformément à la modification 004.</p> <p>L'annexe D a été supprimée et remplacée afin de résoudre les divergences entre les versions anglaise et française du document, les modifications étant limitées au document français uniquement à la section 4.2, Aucune modification n'a été apportée à la version anglaise de l'annexe D.</p> <p>Canada prolongera la date de clôture de cette DP jusqu'au 7 novembre 2019 à 14 h.</p>
17	<p>Avez-vous une feuille d'inscription pour la visite de chantier du 25 septembre pour le projet de réhabilitation 875, Chemin Heron à Ottawa?</p>	<p>La visite du site du 25 septembre 2019 étant facultative, aucun formulaire d'inscription n'était requis, il n'est donc pas disponible.</p>
18	<p>Nous demandons respectueusement une prolongation de trois semaines jusqu'au 13 novembre afin de laisser suffisamment de temps pour répondre correctement à cette demande de propositions.</p>	<p>Canada prolongera la date de clôture de cette DP jusqu'au 7 novembre 2019 à 14 h.</p>

**FIN DE LA MODIFICATION 005**